

Cercle Historique du Rail Français

23 Chemin des Lanots
64121 SERRES CASTET

DEMANDE D'ADHESION

Je soussigné :

Demeurant :

Téléphone : portable :
email :

Sollicite mon adhésion au Cercle Historique du Rail Français en qualité de

Membre sympathisant (20 euros pour l'étranger 30 euros)

Membre bienfaiteur (200 euros minimum)

Membre actif (40 euros minimum pour 2010 ou participation à l'édification du bulletin « Rails d'Autrefois »)

code IBAN FR76 1562 9026 9800 0298 3720 172 code Bic CMCIFR2A

Tous chèques à l'ordre du Cercle Historique du Rail Français. Patrick Smaghe 33 rue Maurice Berteaux 59210 Coudekerque Branche

Je m'engage à respecter les statuts de l'association et principalement les articles 2,5 et 6 repris ci-dessous.

Mes sujets ferroviaires de prédilections sont :.....

Ma documentation concerne principalement :.....

Fait à

Signature

le

Article 2

Cette association a pour objet l'étude et la vulgarisation de l'histoire du chemin de fer principalement français avant 1938 et promeut la mise en commun et à disposition des adhérents, de documents de toute nature relatifs aux chemins de fer avant la création de la SNCF. Pour ce faire, l'association pourra réaliser un bulletin périodique à diffusion publique.

Article 5

Sont membres sympathisants les personnes qui versent une cotisation fixée chaque année par l'Assemblée Générale. Ils adhèrent dans le but de recevoir le bulletin de l'association.

Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent une cotisation fixée chaque année par l'Assemblée Générale et égale à au moins 10 fois la cotisation de membre sympathisant

Sont membres actifs, ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale et qui participent régulièrement au bulletin de l'association. Seuls ces derniers ont le pouvoir de vote à l'Assemblée Générale.

Article 6

Pour faire partie de l'association en qualité de membre actif, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.